

Cancers de la cavité buccale



Formation DPC

Jeudi 7 septembre 2023

Pr Jean-Christophe Fricain



Public visé : Chirurgiens-dentistes diplômés

Formation échange clinique

En adéquation avec la philosophie du plan cancer de la mission interministérielle, les objectifs de cette FMC concernent : la prévention, le dépistage et l'amélioration de la qualité des soins dispensés par le chirurgien dentiste exerçant en cabinet libéral. Vous apprendrez à :

- › **Différencier une variation physiologique, une lésion bénigne, une lésion maligne.**
- › **Diagnostiquer les cancers de la cavité buccale à un stade précoce afin de diminuer leur morbidité**
- › **Prévenir les complications ischémiques et infectieuses secondaires à la radiothérapie et à la chimiothérapie (y compris les biphosphonates) au cours des soins dentaires**

Programme (8h30 - 17h)

8h30 : accueil des participants

9h00 - 13h00

- › Présentation de la journée
- › Épidémiologie des cancers de la cavité buccale
- › Examen de la muqueuse buccale
- › Affections à potentiel malin

13h00 - 14h00 : Repas convivial offert

14h00 - 16h30

- › Lésions malignes de la cavité buccale
- › Rôles de l'odontologue dans la prévention des complications induites par les traitements des cancers de la cavité buccale

16h30 - 17h30

- › Conduite à tenir chez le patient traité par inhibition de la résorption osseuse (Biphosphonate-Denosumab)

Inscription 380 € (Déjeuner inclus)

En ligne sur le site de l'UMFCS Bordeaux

<https://umfcs.u-bordeaux.fr/formations/formations-courtes/odontologie>

Par courrier

Je joins à la fiche d'inscription le règlement par chèque à l'ordre de :

« **Agent comptable de l'université de Bordeaux** » à

UFR des sciences odontologiques - 146 Rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux cedex

Je m'inscris à la journée de formation :

Cancers de la cavité buccale

Jeudi 7 septembre 2023

Nom **Prénom**

Date de naissance

N° RPPS

Adresse

Email

Tél

Je m'inscris au titre du DPC (cf Procédures à suivre page 5)

OU

Je suis pris en charge au titre de la formation continue financée par mon employeur ou par un organisme paritaire pour un montant total de Euros

Je joins à la fiche d'inscription l'attestation de prise en charge visée par l'employeur ou par un organisme paritaire finançant la formation

OU

Je m'inscris à titre individuel et je m'engage à verser les frais de formation pour un montant total de : Euros

Procédures à suivre :

Inscription DPC

- Jusqu'à 14 heures de prise en charge par an
Pour bénéficier de l'indemnisation et valider votre DPC :
- Vérifiez que votre compte personnel est à jour sur votre interface : «mondpc.fr»
- Vous devez nous envoyer votre bulletin d'inscription dûment complété par mail (sans règlement)
- Vous pourrez ensuite vous pré-inscrire au programme DPC correspondant sur le site mondpc.fr.

Attention : les formations sont en cours de validation par l'Agence nationale du DPC. Le financement sera effectif sous réserve qu'elles soient validées et sous réserve que votre enveloppe personnelle soit suffisante.

Inscription FIF-PL

- Joindre le règlement à votre bulletin d'inscription, en précisant que vous souhaitez demander un financement au FIF-PL
- En fin de formation, une attestation de présence et règlement FIF-PL vous sera transmise, à déposer sur le site Internet du FIF-PL pour remboursement de vos frais de formation, à hauteur de l'enveloppe fixée par le FIF-PL.
- Les formations sont en cours de validation par la commission du FIF-PL.
- Le financement sera effectif sous réserve qu'elles soient validées.

Prise en charge Employeur

- Nous transmettre avec votre fiche d'inscription l'attestation de prise en charge complétée et signée par votre employeur.

Contacts

Université de Bordeaux

UFR des sciences odontologiques

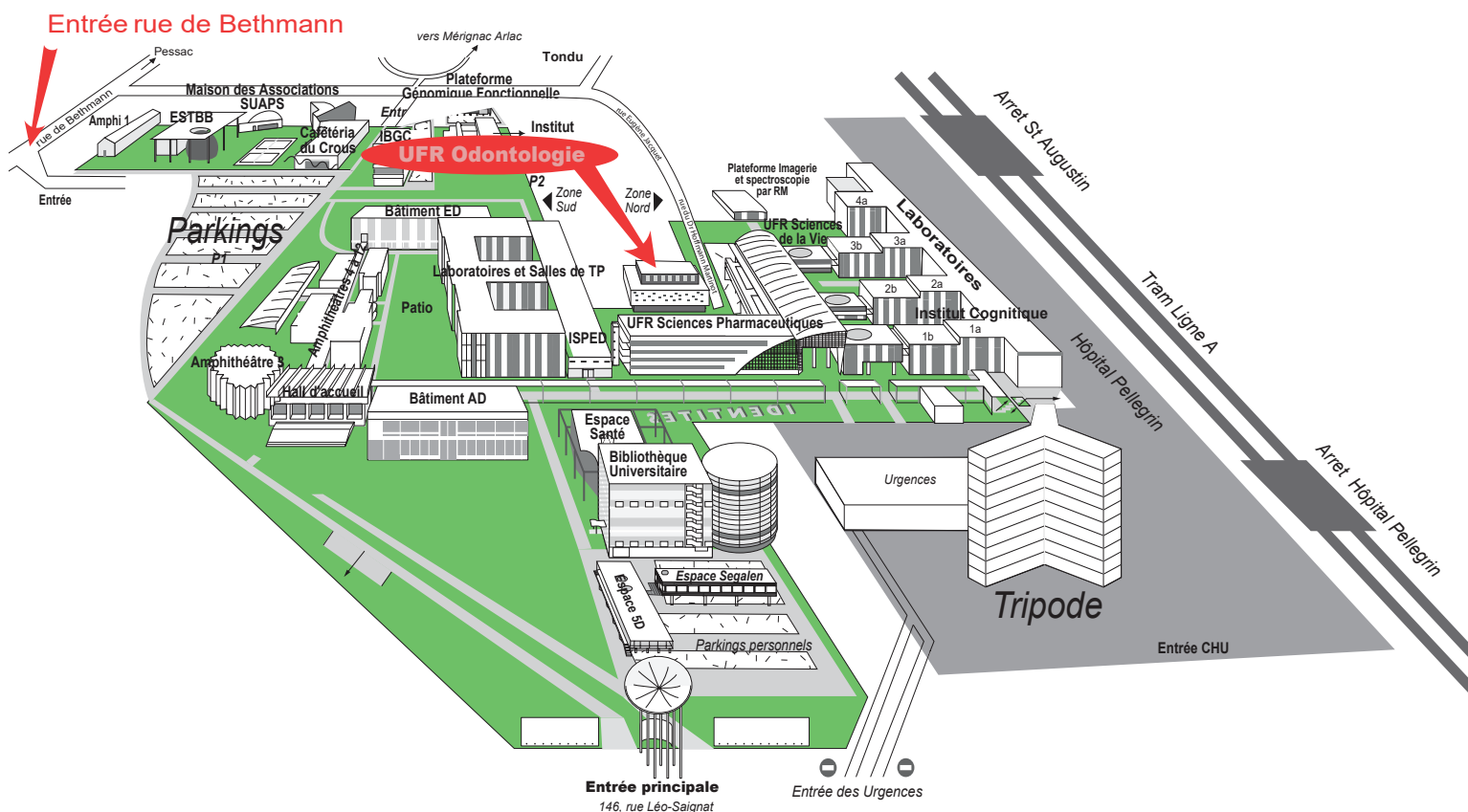
146 Rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux cedex

Tel : 05 47 30 43 01 / 05 47 30 43 28

directeur.odonto@u-bordeaux.fr



UFR des Sciences Odontologiques
de Bordeaux



Inscription en ligne : UMFCS Bordeaux

<https://umfcs.u-bordeaux.fr/formations/formations-courtes/odontologie>

